

## PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU PLAIDOYER DES PROMOTEURS DES SIB

Les marchés ne seraient pas seulement dotés d'une main invisible mais également d'un «*coeur invisible*» : l'investissement à impact (social) ou «*impact investing*»

Pour Ronald Cohen, homme d'affaire anglais et président de la task force sur l'investissement à impact social «*le monde est à l'aube d'une révolution dans la façon de résoudre les problèmes les plus épineux de la société* »... Désormais «*devenir prospère et faire le bien ne sont plus considérés comme incompatibles* »

Le mécanisme serait simple : permettre à des financeurs privés (philanthropes) de placer leur argent dans des programmes à impact social avec un retour sur investissement en fonction des résultats.

En France, H. Sibille vice-président du crédit coopératif précise le contexte «*l'importance historique de l'approche subventionnelle publique entrée dans une ère hypercontrainte implique une forte mutation* » (...) «*parce que nous sommes en transition socio-économique et qu'il faudra bien inventer de nouvelles approches sociales, comment passer de la dépense sociale à l'investissement social en conservant des objectifs d'intérêt général* »

L'une des solutions préconisées avec enthousiasme dans le rapport Sibille est l'une des formes de l'investissement à impact : les Contrats à Impact Social (déclinaison française des Social Impact Bond)

Introduits en France en 2016 via un appel à projet national lancé par M. Pinville secrétaire d'État à l'ESS et partie intégrante du programme présidentiel d'E. Macron «*je veux poursuivre le déploiement des contrats à impact social pour financier, grâce à des partenaires privés, des expérimentations de programmes sociaux de prévention innovant* »

«*Est-il éthique que certaines organisations puissent espérer une rémunération sur des crédits destinés à des projets sociaux au centre desquels se jouent des destins humains ?*» demande la fondation fondapol

La question ne semble guère se poser pour les thuriféraires des investissements à impact, leur interrogation est bien plutôt pragmatiquement celle de l'efficacité «*Ce changement de mentalité n'arrivera pas du jour au lendemain, il faudra bien dix à vingt ans pour que le phénomène prenne toute son ampleur parce qu'il faut du temps pour bâtir des modèles à suivre* ».

## **Les premiers âges des SIB**

Social finance, l'entreprise de R. Cohen a financé les premiers SIB en Angleterre en identifiant 4 secteurs potentiels : la lutte contre la récidive, l'exclusion scolaire, le placement d'enfants, l'hospitalisation des personnes âgées.

## **L'impact de l'investissement à impact**

Quelle est la manne financière de ce nouveau filon ?

En 2009, le marché de l'investissement à impact était estimé à 500 milliards de \$ sur une période de 5 à 10 ans selon l'institut Monitor (filiale du cabinet d'audit et de conseil financier Deloitte) ... et à 1 000 milliards de \$ par la banque américaine Morgan Stanley

Le doigt mouillé de R. Cohen affirmait lui en 2014 « l'investissement impactant peut offrir un rendement de 7 à 10 % l'an, net de frais, alors il pourrait représenter 3 à 5 % de l'allocation d'épargne des ménages les plus aisés et des portefeuilles des fondations à l'horizon des 10 ou 20 prochaines années »

Les CIS ne représenteraient que 0,0003 % de ces investissements de genre nouveau (46 milliards d'€) en 2014 /selon le « rapport moral de l'argent dans le monde » ... mais ils sont emblématiques des nouveaux mécanismes qui vont désormais permettre aux problématiques sociales... de devenir rentable.

L'essentiel de cette page vient de la lecture du dossier « LE SOCIAL, UN MARCHÉ PROMETTEUR » - Lien social octobre 2017